



**COUR
DU QUÉBEC**

Montréal, le 28 octobre 2019

Objet : Horaire de la chambre civile de Montréal pour le temps des Fêtes 2019-2020

L'honorable
Martine L. Tremblay
Juge Coordonnatrice adjointe
désignée, Chambre civile,
Montréal

Chères collaboratrices,
Chers collaborateurs,

Au cours de la prochaine période des Fêtes, les journées fériées sont les 25, 26 décembre 2019, ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2020. Par ailleurs, les mardi 24 et 31 décembre 2019 sont des congés fériés et chômés au sens des conventions collectives conclues avec les employés du gouvernement du Québec.

En conséquence, la chambre civile de la Cour du Québec pour la région de Montréal offrira les services suivants les 23, 27 et 30 décembre 2019 et le 3 janvier 2020 :

- Salle 2.02 : pratique civile, en avant-midi seulement;
- Salles 14.11: protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui.

La salle 14.11 sera également ouverte les mardis 24 et 31 décembre 2019, mais seulement pour offrir les services essentiels en protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui.

Les demandes de permis restreints ou de mainlevée de saisie de véhicule automobile seront entendues les 27 décembre 2019 et 3 janvier 2020, en salle 14.11, en après-midi.

Un greffier de garde sera présent.

Cordialement,

MARTINE L. TREMBLAY
Juge coordonnatrice adjointe,
Chambre civile, Montréal